

VENTE IMMOBILIERE

Aux requêtes, poursuites et diligences de Maître Hubert LAVALLART, Mandataire Judiciaire, demeurant 12 place Jean Jaurès à BLOIS (41000),

Il sera procédé le **JEUDI 5 DECEMBRE 2019 à 14 HEURES**, à l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de BLOIS, salle ordinaire desdites audiences, au Palais de Justice de ladite Ville, Place de la République, à la vente immobilière aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux, de biens immobiliers situés **Commune de GIEVRES (41130), lieudit « La Pinteraie », cadastrés section C n° 265, 287, 290, 296 et 502 pour une contenance totale de 3ha 48a 00ca.**

Il s'agit d'une maison d'habitation composée d'une première partie de plain-pied d'environ 75 m² et d'une extension avec étage d'environ 135 m² réalisée en 2011.

Le bien immobilier se compose de : partie préexistante : entrée, salon, véranda, deux chambres ; partie étendue : cuisine, WC, salle à manger, buanderie, salle de bain, deux chambres ; depuis l'entrée principale : couloir d'accès à l'étage avec palier, dégagement, salle d'eau, chambre ; garage et cellier.

Ces biens font l'objet d'un procès-verbal de description établi par Maître Sonia COLLOT, Huissier de Justice à ROMORANTIN-LANTHENAY, en date du 6 septembre 2018 joint au Cahier des Conditions de la Vente.

Tous les renseignements concernant l'immeuble sont consignés dans le Cahier des Conditions de la Vente.

**MISE A PRIX : CINQUANTE MILLE EUROS (50.000 €),
frais en sus.**

La vente aura lieu sous les clauses et conditions indiquées dans le Cahier des Conditions de la Vente dressé par Maître Yves HERVOUËT Avocat soussigné et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de BLOIS, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de BLOIS.

Fait et rédigé par l'Avocat soussigné,

A BLOIS, le 14 octobre 2019

Signé : Y. HERVOUËT

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à :

- Maître Yves HERVOUËT, Avocat, Membre de la SCP HERVOUËT CHEVALLIER GODEAU, 12 place Jean Jaurès à BLOIS (41000) – Tel. 02.54.78.02.02.
- Tout Avocat au Barreau de BLOIS,
- Au Greffe des Saisies Immobilières du Tribunal de Grande Instance de BLOIS.